

Don le 20 d'aujourd'hui au 14 <sup>138</sup>

Ecole française de France art à Rome  
à Son excellence le Ministre de l'Intérieur  
le Directeur de l'Ecole

Monsieurs

J'ai reçu les Lettres que votre excellence m'a fait  
l'honneur de m'adresser datées du 9 et 20 Nivôse  
dernier. La première me marque <sup>la</sup> décision  
pour l'exécution en marbre du model de Mr  
Montoni, avec prolongation d'une année de  
la pension, et l'ordonnance du payement

de 2400 francs pour les frais de l'Esbauche de cet  
ouvrage il est essentiel que cette somme soit mise à ma disposition  
pour faire commencer le travail <sup>on ne peut pas remettre le payement de</sup>  
votre excellence <sup>en 4 jours au 11 courant</sup> au plus tôt les 11 jours de tout

Ceux qui pendant l'an 14 seront admis à  
l'Ecole de Rome, le seul M<sup>o</sup> Adreani ~~me~~  
de Milan son impatience <sup>de l'arriver</sup> de l'arriver

je prie votre excellence qu'il est de l'avis  
artistes qui ont travaillé pendant cinq années de leur  
particulièrement à Paris, et qui par ce fait ont  
peu d'autre d'avis de l'avantage et inappréciable



leur

~~que le gouvernement accord pour que rien ne manque  
 le moyen le développement. <sup>de l'art</sup> ~~de l'art~~  
 de l'art par l'aut tel grand ~~le~~  
 il est attentif de leur possession <sup>de l'art</sup> ~~de l'art~~  
 pour qu'il aient à le rendre à Rome, sans quoi il est  
 impossible de jamais voir rétablir l'ordre si  
 attentif ~~de l'art~~ <sup>notre</sup> ~~de l'art~~  
 Les art à Rome.~~

La Secunde m'apprend la décision de votre excellence  
 en faveur de M<sup>r</sup> Farin <sup>pour remplacer M<sup>r</sup> le geur de l'art</sup> ~~de l'art~~  
 de ce brave artiste lui eut permis de revenir à Rome  
 jamais été le premier à solliciter son retour, pendant  
 tout le temps que M<sup>r</sup> Farin a été ici il n'a celle de Rome  
 l'exemple de l'activité et de l'ardeur pour l'Etude  
 La démarche promise combien il soit apprenis cette tenue  
 Châliq<sup>ue</sup> des art.

D'après l'avis que j'ai donné de la mort de M<sup>r</sup> Farin  
 votre excellence ~~me marque~~ <sup>a</sup> ~~de l'art~~ <sup>de l'art</sup> ~~de l'art~~  
 que cet Elève soit remplacé par l'Elève aspirant  
 qui a droit d'occuper la place.  
 Je dois m'expliquer ici que M<sup>r</sup> Farin ne devait retirer  
 que les six premiers mois de l'année la pension

170  
508.00  
315  
37484  
18742=10



A que la classe de la peinture se trouve complète  
il y en a d'ailleurs plus d'élèves aspirant  
dans la peinture, sculpture, ou architecture =

Je supplie de nouveau votre excellence de fixer  
définitivement l'époque que les élèves qui ont  
reçu l'indemnité des frais de voyage ayant à  
se rendre à leur destination, il en est qui ont passé  
leur cinq années de pensionnat à Paris sans jamais  
se décider, ~~et qu'on a puille tranquillement dans cette~~  
~~apathie~~ et qui par ce fait ont privé leurs  
compagnons d'étude d'un saint d'ardeur pour se  
perfectionner dans leur art par l'étude du bonheur  
de venir à Rome.

Rome le 26 Decem an 13

L'École française des beaux arts à Rome

A Son excellence le Ministre de l'Intérieur  
le Directeur de l'École

Monsieur

Dans nombre de mes lettres je vous ai déjà exposé les différents  
recettes de mettre à ma disposition ce qui est de aux élèves pour la  
entretien de leur <sup>log</sup> dis. Je supplie votre excellence de se faire  
rendre compte du contenu de ma lettre du 30 Mars an 13.

308 = 06  
117  
35 = 10  
38  
79  
18 = 18  
17  
315 = 11  
7 = 5  
308 = 06  
2835  
514  
37484  
58800  
196  
17  
57485  
18742 = 10



et de donner en conséquence des ordres afin de pouvoir  
 terminer cet article de mon administration il est des  
 Elus parisiens et d'ya rendu a paris qui sur ce qui leur  
 a été du ont emprunté ici sur ~~leur~~ leurs billets  
 qui me sont parvenus et il m'est possible d'avoir que  
 je ne quitte pas satisfait aux engagements pris  
 par les parisiens sur le droit qu'ils avaient  
 après des promesses au Roi de leur donner de  
 recevoir ce qui leur était du suivant les Loix  
 et arrêts du Gouvernement, j'ai voulu à la  
 Malheureuse veuve Harvete qui revenait à son  
 mari sur la colonne fait à son mari en l'an 10  
 sans quoi il lui aurait été impossible de quitter  
 Rome ou chaque jour augmentait ses besoins et  
 son malheur et sa misère et aurait fini par  
 la plonger dans la misère, tant qu'elle à cette  
 à Rome j'ai cherché à ranimer son courage et  
 adonc l'empêcher de partir que j'ai pris elle et de son enfant  
 son mari enfin je l'ai fait venir au palais de France  
 pour être plus à même de pouvoir à ses besoins. et  
 l'éloigner de l'air ou elle avait vu expirer son Epoux.